

- **Le Programme national nutrition santé dans le code de la santé publique (article L. 3231-1) :** le 13 juillet 2010, le Parlement a adopté le projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Il mentionne dans son chapitre premier « Un programme national relatif à la nutrition et à la santé est élaboré tous les cinq ans par le Gouvernement. Ce programme définit les objectifs de la politique nutritionnelle du Gouvernement et prévoit les actions à mettre en œuvre afin de favoriser :
  - l'éducation, l'information et l'orientation de la population, notamment par le biais de recommandations en matière nutritionnelle, y compris portant sur l'activité physique ;
  - la création d'un environnement favorable au respect des recommandations nutritionnelles ;
  - la prévention, le dépistage et la prise en charge des troubles nutritionnels dans le système de santé ;
  - la mise en place d'un système de surveillance de l'état nutritionnel de la population et de ses déterminants ;
  - le développement de la formation et de la recherche en nutrition humaine. »Le programme national relatif à la nutrition et à la santé s'articule avec le programme national pour l'alimentation dont les orientations sont mentionnées dans la chapitre préliminaire de cette loi. Voir le texte complet de la loi [www.senat.fr/petite-loi-ameli/2009-2010/654.html](http://www.senat.fr/petite-loi-ameli/2009-2010/654.html)
- **Préparer ensemble le futur PNNS.** La Direction Générale de la Santé (DGS) soutient la Société Française de Santé Publique (SFSP), qui a lancé, via son site Internet une large concertation pour faire émerger des propositions pour la mise en œuvre du futur plan. Les idées et propositions de tous sont sollicitées, sur la base de cinq questions majeures. Voir [www.sfsp.fr/soumission/](http://www.sfsp.fr/soumission/)
- **Collectivités locales actives PNNS : signatures depuis novembre 2009**
  - **Villes actives PNNS :** Brives-Charensac, Carcans, Dax, Narbonne, Port la Nouvelle, Seynod, Argenteuil, Vaux Rouillac, Villeneuve la Garenne, Annecy, Gonesse, Guilers, Herliès, La Rochelle, Montbéliard, Aubagne, Baie Mahaut, Saint Médard en Jalles, Aurillac, Clichy, Janville sur Juine, Sens, Toulon, Claye-Souilly, Nice, Rennes, Vienne, Villeneuve-lès-Maguelone, Pontarlier, Rétiers, Rodez, Thiers, Longueville-lès-Metz. Consultez le site [www.villesactivespnns.fr](http://www.villesactivespnns.fr)
  - **communauté d'agglomération :** Saint Brieuc agglomération
  - **Départements:** la Gironde (33) et le Gers (32)
- **Signatures de chartes d'engagements volontaires de progrès nutritionnel.** Depuis le début de l'année 2010, les propositions de Herta, Maggi, Davigel, Lesieur, P'tit Louis, Mc Cain et Fleury Michon ont été validées. Conformément au référentiel type de ces chartes, les rapports intermédiaires pour les signataires de 2008 et 2009 sont transmis au comité de validation des chartes. Retrouvez le libellé des engagements et les dossiers publics sur [www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/nutrition/actions8.htm](http://www.sante.gouv.fr/hm/pointsur/nutrition/actions8.htm). L'observatoire de la qualité de l'alimentation a effectué une première estimation de l'impact des premières chartes signées : [www.oqali.fr/oqali/publications\\_oqali/autres\\_etudes](http://www.oqali.fr/oqali/publications_oqali/autres_etudes)
- **Allaitement maternel :** Le Pr Dominique Turck a remis le 2 juillet 2010 un rapport « Plan d'action : allaitement maternel » à Mme la ministre de la santé et des sports. Disponible sur [www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_Plan\\_daction\\_allaitement\\_Pr\\_D\\_Turck.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_Plan_daction_allaitement_Pr_D_Turck.pdf)
- **Formation de formateurs PNNS.** Mise en œuvre dès 2010 par l'école des hautes études en santé publique et le conservatoire national des arts et métiers. La liste des personnes référencées après avoir suivi cette formation est disponible sur [www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Liste\\_des\\_personnes\\_refernees\\_PNNS.pdf](http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Liste_des_personnes_refernees_PNNS.pdf)